



Certificat

Certificate

Admission n°FR/07/033
du 15 janvier 2010

Peintures et Vernis d'intérieur

AFNOR Certification certifie que les produits en page suivante :

De l'entreprise :

Pour l'unité de fabrication :

CDP KERLYS

**ZAE ST Eloi
11, rue Edouard Branly
86000 POITIERS**

Ont été évalués et jugés conformes aux exigences de la Décision de la Commission
du 13 août 2008 et du règlement du label écologique communautaire

"Peintures et vernis d'intérieur"

En conséquence, l'entreprise est autorisée à apposer le label écologique communautaire
sur les produits ci-après visés.

Les caractéristiques certifiées sont les suivantes :

Bonnes performances pour une utilisation à l'intérieur

Usage limité de substances dangereuses

Faible teneur en solvants

**Sous réserve des contrôles effectués par AFNOR Certification et sauf retrait, suspension ou
modification, ce certificat est valide jusqu'au 12 août 2012.**

Le Directeur Général Délégué

Jacques BESLIN



Certificat

Certificate

Admission n°FR/07/033
du 15 janvier 2010

Peintures et Vernis d'intérieur

Liste détaillée des licences attribuées par AFNOR Certification
pour l'Ecolabel Européen « Peintures et vernis d'intérieur »
à l'entreprise **CDP KERLYS**:

Kerlyprim ECL enregistré sous n° 33/01

Kerlycryl Mat ECL enregistré sous n° 33/02

Keracryl Satin ECL enregistré sous n° 33/03

Sous réserve des contrôles effectués par AFNOR Certification et sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide jusqu'au 12 août 2012.

Le Directeur Général Délégué

Jacques BESLIN